



**TVT innovation**  
Agence de Développement Économique  
Métropole Toulon Provence Méditerranée

ÉDITION 2023



# CHARTRE D'USAGE & MODE D'EMPLOI

**DES ESPACES DE RÉSIDENCES**  
chez TVT Innovation

# SOMMAIRE

## **Ouverture des espaces**

page 1

## **Qui sont nos résidents ?**

page 2

## **Nos salles ouvertes à la réservation**

page 3

## **Nos espaces d'hébergement**

page 8

## **Tarifs du coworking**

page 9

## **Moffi, outil pour résider à TVT**

page 10

## **Téléphone**

page 12

## **Matériel personnel & collectif**

page 13

## **Imprimante**

page 17

## **Accès internet**

page 18

## **Courrier et domiciliation**

page 19

## **Politesse & courtoisie**

page 20

## **Perte, vol, dégâts & assurance**

page 21

## **Avengers**

page 22

AVANT-PROPOS

# TVT INNOVATION

## VOTRE APPUI POUR CRÉER ET INNOVER À TOULON

Depuis près de 35 ans, cette association soutient les entrepreneurs. Par ses programmes d'accompagnement, son statut d'Agence économique de la métropole Toulon – Provence – Méditerranée, son positionnement au cœur du numérique et de l'innovation locale, TVT Innovation sera à votre disposition pour **faire grandir votre projet** et vous permettre d'**intégrer l'écosystème local**.

# OUVERTURE DES ESPACES

## MAISON DU NUMÉRIQUE

Lundi au vendredi : **7:30 – 20:30**  
Horaires d'été :  
Lundi au vendredi : **7:30 – 19:30**

Samedi :  
**7:30 – 17:00**

## CHALUCET\*

Lundi au samedi : **8:00 – 20:30**  
Horaires d'été :  
Lundi au samedi : **8:00 – 20:30**

**\*Un badge est nécessaire pour accéder au bâtiment.** Il est à demander lors de votre 1ère visite auprès de l'équipe d'accueil sous réserve d'éligibilité.

En cas de perte, sa réédition sera facturée **1**  
20 € TTC



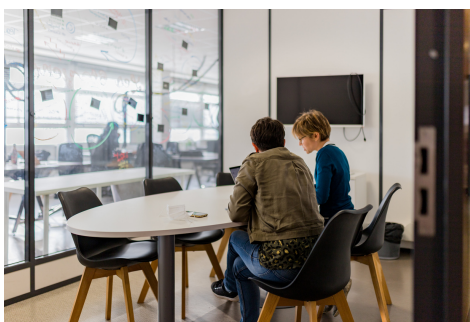
Chaque espace est accessible durant les horaires d'ouverture des bâtiments. **L'équipe d'animation est disponible du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00.**

Les horaires des espaces peuvent varier selon le calendrier des vacances scolaires, jours fériés ou contraintes sanitaires et légales.

# QUI SONT NOS RÉSIDENTS ?

Ce règlement s'applique à toutes les personnes fréquentant l'espace ou utilisant le matériel de l'espace et ce, durant toute la durée de leur séjour c'est-à-dire :

- **LES COWORKERS ET LEUR STAGIAIRE**



- **LES CLIENTS ET INVITÉS DE CHACUN**

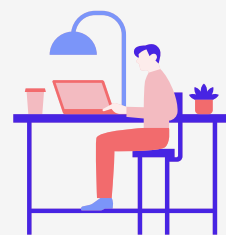


- **LES ENTREPRISES EN RÉSIDENCE**



En ce qui concerne les entreprises en résidence, le chef d'entreprise est tenu d'informer son équipe du présent document.

# NOS SALLES OUVERTES À LA RÉSERVATION



Toutes nos salles sont réservables  
sur la plateforme Moffi :



**TVT Innovation met à votre disposition plusieurs espaces de travail et de réunion.**

En tant que résident à TVT, vous êtes responsable du comportement de vos invités. A la fin de votre réunion, merci de laisser la salle propre et prête à l'usage. Si du mobilier a été sorti, il est obligatoire de le remettre dans la salle.



Le principe de « 1er arrivé, 1er servi » s'applique, nous vous recommandons de réserver au plus tôt vos salles afin d'être assuré de leur disponibilité. Mais n'oubliez pas de supprimer vos réservations si vos rdvs s'annulent !

Si certaines réservations devaient être prioritaires sur d'autres ou si des comportements étaient inadaptés, TVT se réserve le droit d'entamer une négociation avec ses résidents, voire de refuser des demandes inappropriées.

Ces espaces étant utiles à chacun, il est recommandé d'en avoir un usage raisonnable : la fréquence des réservations et leur durée doivent permettre à chacun d'y avoir accès.



### PETITES SALLES DE RÉUNION X2

10 personnes

Wifi THD, Ecran interactif, système de visioconférence, paperboard (à la demande), tables à roulettes



### INNOVATION LAB

30 personnes

Wifi THD, Lifi, Ecran interactif, système de visioconférence, paperboard (à la demande), tables à roulettes, espace détente



### SALLE DE CRÉATIVITÉ

40 personnes

Wifi THD, Paperboard, Ecran interactif, système de visioconférence, tables à roulette, tables hautes, espace détente, une bibliothèque et sur demande du matériel de créativité



### PETITES SALLES DE RÉUNION X2

4 personnes

Wifi THD, Ecran LCD, Paperboard (à la demande)



### SALLE COWORK AU RDC

70 personnes

Wifi THD, Paperboard, vidéoprojecteur, tables à roulette, tables hautes, espace détente

# NOS ESPACES D'HEBERGEMENT

## • LES ESPACES DE COWORKING

Il s'agit d'espaces de travail en open-space, composé de 20 à 30 places individuelles. Ils sont accessibles aux entrepreneurs numériques, innovants. Chaque coworker dispose d'une zone de travail, d'une chaise et d'une connexion internet.



## • LES BUREAUX

Sur chaque site, entre 12 et 14 bureaux fermés sont proposés à la location pour des entreprises répondant aux critères spécifiques, soumis à la validation d'un comité de sélection.



## • LES CUISINES ET SALLES À MANGER

Ce sont des espaces de convivialité où vous pouvez vous installer pour manger, prendre un café, recevoir des clients ou travailler. Il convient d'y avoir une attitude respectueuse des autres utilisateurs de la salle

# TARIF DU COWORKING



**L'hébergement en coworking est libre, sans préavis de fin.**

En tant que Coworker, vous disposez de 5h de quotas gratuits par mois pour réserver des salles de réunion via Moffi.

## • L'ESCALE

9 € HT / jour  
10,80 € TTC / jour



## • LA PLAISANCE

73 € HT / mois  
87,60 € TTC / mois

Formule mi-temps sur votre période de coworking.

Il est possible de venir coworker à mi-temps sur une période souhaitée (tous les matins ou après-midi 1 jour sur 2...) Pour appliquer cette option, un code de réduction est proposé.

## • LE PORT D'ATTACHE

146 € HT / mois  
175,20 € TTC / mois

Ce forfait temps plein permet de laisser quelques accessoires à sa place (clavier, souris, 2° écran...)



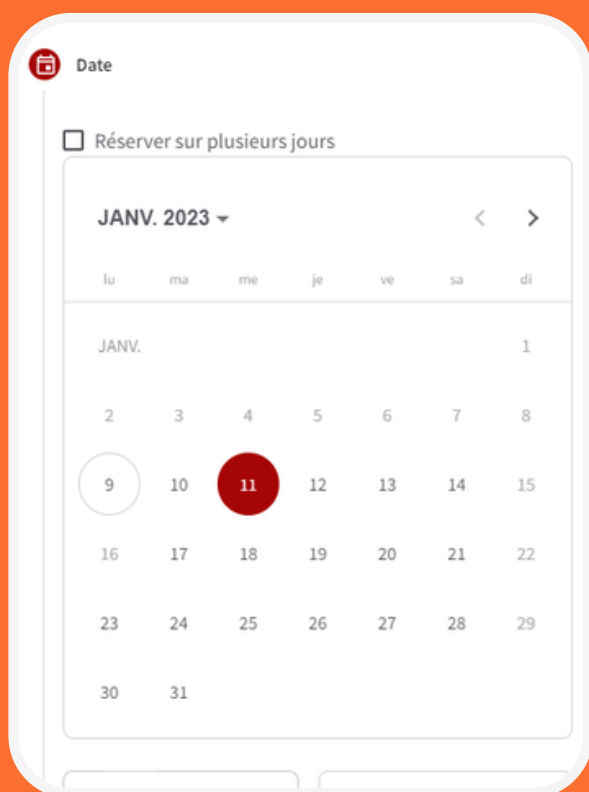
# MOFFI, L'OUTIL POUR RÉSIDER À TVT

Pour régler votre coworking, réserver une salle de réunion ou prendre un forfait d'impressions, un seul outil, MOFFI.

Lors de votre 1<sup>ère</sup> visite, TVT vous créera un compte, rattaché à un profil spécifique (coworker, résident...) qui vous permettra d'être autonome dans la gestion de votre coworking, des salles de réunion et autres prestations.



## CHOISIR SON FORFAIT DE COWORKING



### 01

Activer son compte MOFFI lors de votre 1<sup>ère</sup> connexion via le mail d'affiliation envoyé par Moffi.io

### 02

Choisir l'espace de coworking où vous souhaitez venir le plus souvent. Vous pourrez bien sûr venir travailler sur l'autre site sans problème

### 03

Choisir la date où vous souhaitez venir coworker. Si vous voulez venir plusieurs jours, coche la case « Réserver sur plusieurs jours » et clique sur le 1<sup>er</sup> et dernier jour. Moffi calculera le tarif le plus avantageux (x journées à 9€ ou 1 mois à 146€ HT)

### 04

Cliquez sur Réserver

## 05

Si vous souhaitez venir à mi-temps, il faut indiquer le coupon de réduction suivant :

**COWO 1/2 TEMPS**

(attention aux espaces)

Une réduction de 50% sera alors appliquée à votre commande. A vous de vous organiser pour respecter ce mi-temps (1 jour sur 2, tous les matins... l'idée est de vous apporter la flexibilité tout en respectant la commande passée)

### Résumé de la réservation

Date :	10 janvier 2023
Espace de travail	146,00 € HT <a href="#">Afficher le détail</a> ~
Total HT	146,00 € HT
Total TTC	175,20 €
Entrez un coupon de réduction...	
COWO 1/2 TEMPS	<input type="button" value="Appliquer"/>

## 06

Procéder au règlement en ligne  
A partir de là, l'équipe TVT recevra une confirmation de votre achat et pourra créditer votre accès internet sur l'outil UCOPIA

Type

Réservation

Début

Mercredi 11 janvier 2023 - 09:00

Fin

Mercredi 11 janvier 2023 - 11:00

Réurrence

Une seule fois

Nombre de particip...

1

TOTAL (HT) 26,00 €

ou

TOTAL (QUOTA) 2 heure(s)

QUOTA(S) UTILISABLE(S)

Quota TOULON VAR TECHNOLOGIES : 5 / 5 h (par mois)

Je souhaite ajouter des services à ma réservation

Réserver

En cliquant sur « Réserver », vous acceptez les conditions générales d'utilisation et de vente de MOFFI.

## 05

Retrouver ces réservations dans votre profil.

C'est également dans votre profil que vous pourrez les annuler si besoin

# RÉSERVER UNE SALLE DE RÉUNION

## 01

Activer son compte MOFFI lors de votre 1ere connexion via le mail d'affiliation envoyé par Moffi.io

## 02

Se connecter à l'environnement MOFFI - Outil de réservation d'espaces de travail

## 03

Choisir la salle, une description est disponible ainsi que sa disponibilité (plage horaire en vert) sur la partie gauche

## 04

Réserver le jour et heurs souhaités (sur la partie droite)

# TÉLÉPHONE



Il est recommandé de **respecter un certain niveau sonore** et d'utiliser les zones mises à disposition pour passer vos appels téléphoniques.

Si le volume sonore des appels téléphoniques d'un autre membre est dérangement, nous vous invitons à lui signaler poliment et à prévenir l'équipe d'animation si besoin.

# USAGE DU MATÉRIEL PERSONNEL & COLLECTIF

Travailler dans nos espaces nécessite de venir équipé de son propre matériel (ordinateur, souris, rallonge, multiprise...)



Résider à TVT Innovation, c'est respecter le travail de chacun, respecter les lieux et le matériel, utiliser les ressources partagées de façon raisonnable, fermer les fenêtres et éteindre les lumières quand on part en dernier.

Toute anomalie dans le fonctionnement des machines et du matériel et tout incident doivent être immédiatement signalés aux responsables.



## CAFÉ

01

Le café est compris dans votre offre de coworking ou votre loyer. Toutefois, nous vous recommandons d'en avoir une consommation raisonnable pour votre santé et pour celle de la planète.

## ALCOOL

02

Il est interdit de pénétrer ou de séjourner dans les établissements de TVT en état d'ébriété ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées sauf événement autorisé par l'équipe d'animation

## VAISSELLE

03

Un lave-vaisselle est à disposition. Nous vous recommandons d'enlever un maximum de résidus avant d'y placer la vaisselle.

Il est interdit de laisser sa vaisselle dans l'évier. Du produit vaisselle et des éponges sont également à disposition.

## PAUSE DEJEUNER

04

L'espace de convivialité est réservé de 12h à 14h pour les pauses repas. Il est demandé de libérer les tables de tout matériel informatique afin d'éviter les dommages préjudiciables sur vos ordinateurs et documents papiers. Cela permettra d'accueillir chacun pour une pause bien méritée.

## POUBELLES

# 05

Plusieurs poubelles sont mises à disposition. Il convient à chacun de contribuer à ce que les espaces restent propres ! Des consignes plus précises sont affichées dans les espaces. Nous vous demandons de trier vos déchets et de les mettre dans la poubelle appropriée.

## EXTÉRIEUR

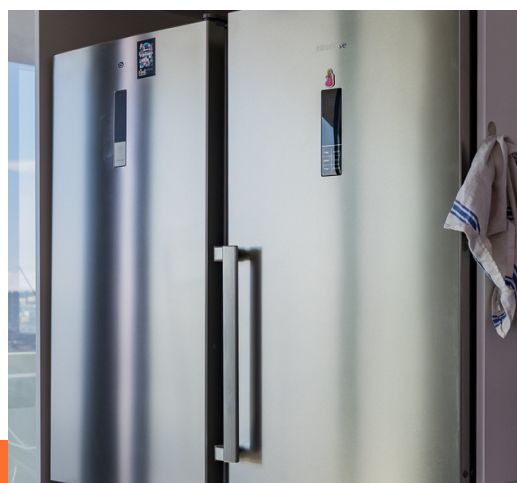
# 06

Sur le site de Chalucet, une terrasse est à votre disposition. Seules les tables et chaises présentes dans la salle à manger peuvent être sorties temporairement (les canapés, les poufs ne sont pas adaptés pour l'extérieur).

## RÉFRIGÉRATEURS

# 07

2 réfrigérateurs sont à disposition dont 1 pour des victuailles partagées si vous souhaitez régaler les autres résidents. TVT Innovation se réserve le droit de jeter la nourriture périmée ou occasionnant des désagréments





## VÉLOS

**MAISON DU NUMERIQUE** : une dérogation peut être demandée à l'équipe d'animation afin de les monter dans les espaces et les garer dans une zone ne gênant pas la circulation. En cas d'abus ou de manquement à la sécurité, TVT se réserve le droit d'en interdire l'accès.

**CHALUCET** : un parking à vélo est à disposition devant le bâtiment. Ils ne sont pas autorisés dans les locaux.

Les trottinettes sont tolérées dans les étages à la condition qu'elles ne gênent les circulations



## ANIMAUX

Les animaux ne sont pas autorisés dans les espaces de TVT Innovation.



## FUMEURS

En application du décret n°92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à usage collectif, il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur. Une zone fumeur est à disposition à l'extérieur du bâtiment ou sur les terrasses. Les mégots doivent être jetés proprement dans les cendriers fournis.

# IMPRIMANTE



## Des imprimantes sont disponibles sur chaque site

Ces copieurs permettent :

- D'imprimer en couleur ou en noir et blanc, en A4 et en A3, à partir d'une clef USB
- Scanner vos fichiers vers une clef USB

Lors de votre 1ère commande, un identifiant et un code PIN vous seront créés par l'équipe afin de vous authentifier sur la machine. A chaque achat d'impression, vous devez envoyer un mail à l'équipe d'animation afin qu'elle puisse recharger votre compte d'autant de copies qu'achetées.

Un forfait de 50 copies à 10 € TTC peut être réglé en ligne



<https://bit.ly/MoffiTVTprestation>

En tant que coworker vous devez brancher une clé USB sur le côté de la machine et lancer les impressions de vos fichiers en PDF.



# LE PORTAIL D'ACCÈS INTERNET

Se connecter au réseau wifi via la plateforme UCOPIA

BIENVENUE WELCOME  
WELKOM BENVENIDOS  
HERZLICH WILLKOMMEN  
BENVENUTI BEM-VINDO



Identifiant

Mot de passe



Pour accéder à internet, vous devez vous connecter à notre portail d'accès internet UCOPIA avec un code qui varie en fonction de la période réservée.

## COMMENT SE CONNECTER ?

Vous devez rejoindre le réseau :  
**TVT Chalucet ou TVT6**

Puis entrez votre identifiant  
et le mot de passe reçu par mail  
pour rejoindre le réseau wifi

Si votre navigateur ne s'ouvre pas,  
vous pouvez vous connecter directement à  
cette page :

<https://controller.access.network/101/portal/>

ou scanner ce QR code :



# COURRIER & DOMICILIATION



## EXPÉDITION DU COURRIER POUR TOUS

Un facteur vient relever le courrier chaque jour, sur chacun des sites. Vous pouvez donc déposer vos courriers affranchis :

**MAISON DU NUMÉRIQUE :**  
après des agents d'accueil **avant 15h30**

**CHALUCET :**  
dans une banette à côté de l'imprimante au 7e étage ( petit local en face de l'ascenseur) **avant 16h**

## RÉCEPTION DU COURRIER

### • PAR LES ENTREPRISES EN RÉSIDENCE

**MAISON DU NUMÉRIQUE :**  
Dans la salle en face du bureau d'accueil au 6e étage

**CHALUCET :**  
Dans la salle à manger au 8e étage

### • PAR LES COWORKERS

Aucune domiciliation n'est possible et aucun courrier ne pourra être reçu sur les sites de TVT Innovation.

Concernant les **courriers recommandés**, les hôtesse d'accueil ne sont pas autorisées à récupérer ces documents. Pour leur permettre, une **procuration** doit être faite par l'entreprise et remise à TVT Innovation. Tous les documents sont à demander auprès de l'équipe.

# POLITESSE & COURTOISIE

**Résider à TVT Innovation, c'est accepter de travailler en présence d'autres personnes, dans un écosystème innovant et dynamique.**

## COMPORTEMENT

Tout comportement de harcèlement, d'agressions physiques ou verbales, abusives ou inappropriées à l'égard du personnel de TVT Innovation ainsi que des autres utilisateurs ou invités sont interdits

## ACCÈS AUX MINEURS

L'accès aux espaces de TVT Innovation est réservé aux personnes majeures. Si toutefois les résidents souhaitent accueillir des personnes mineures, ces dernières seront sous leur responsabilité.

## ATMOSPÈRE

Merci de maintenir une atmosphère studieuse et calme afin de respecter le travail de chacun. Veuillez également prendre la parole à voix basse.

## PARTAGER SON EXPERIENCE

Coworker, c'est aussi partager son expérience et son réseau. C'est également favoriser les échanges de bonnes pratiques et croiser ses compétences.

## CONFIDENTIALITÉ

L'utilisateur respecte la confidentialité des projets des résidents ou de l'équipe de TVT Innovation et s'engage à respecter les règles déontologiques et de confidentialité liées aux activités professionnelles concernées.

# PERTE, VOL, DÉGÂTS & ASSURANCE

**LES RÉSIDENTS DOIVENT AVOIR SOUSCRIT UNE ASSURANCE  
RESPONSABILITE CIVILE PERSONNELLE**

**TVT Innovation décline toute responsabilité en cas de perte, vol, dégâts. Il est recommandé aux résidents de bien laisser leur matériel personnel sous clé lors de leurs pauses détente et de ne rien laisser de valeur dans le bureau après leur départ.**

TVT Innovation a souscrit une police d'assurances pour l'ensemble de ses locaux ainsi que ses biens propres, couvrant sa responsabilité civile et professionnelle.

Si vous disposez d'une assurance responsabilité civile professionnelle, les dommages que vous pourriez causer à autrui ou au matériel de l'espace de coworking sont couverts. Toutefois, cela ne suffit pas ! Car les dommages à votre propre matériel ne sont pas pris en compte. Pour cela, vous avez besoin soit d'une garantie dommages supplémentaires, soit d'une assurance multirisque professionnelle. Ainsi, en cas de vol ou de dégâts causés à vos biens professionnels, vous serez couvert.

A cet effet, des casiers sont à disposition dans les espaces de coworking :

## CHALUCET

- 30 casiers à clé sont disponibles dans les 2 espaces de coworking. Pour en disposer, le coworker devra se rapprocher de l'équipe d'accueil et signer une fiche de mise à disposition d'une clé.
- En cas de perte de cette clé, le coworker devra s'acquitter du cout de son remplacement : 10 € TTC

## MAISON DU NUMERIQUE

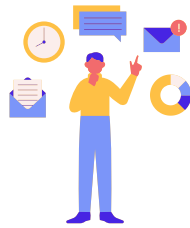
- Des casiers à cadenas sont disponibles dans la salle de coworking. Le coworker devra se munir d'un cadenas afin de mettre ses affaires personnelles en sécurité
- Le coworker devra apposer son nom sur le casier afin d'être identifiable



# AVENGERS

Résident habitué au fonctionnement de nos espaces, un Avengers :

## RÔLES ET MISSIONS



### 01

S'implique dans la vie des espaces collectif de TVT Innovation et peut aider directement les résidents sur certaines tâches (café, wifi, réservation de salles...)



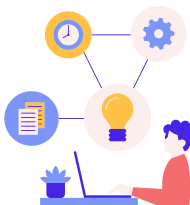
### 02

Fait du lien entre les résidents et l'équipe TVT Innovation ; il peut accueillir les nouveaux résidents



### 03

Donne de son temps au profit des espaces



### 04

Organise des événements, des ateliers ou des moments de convivialité



**Marine Drouart**

Coach Digital  
chez MD Mots



**Quentin Evrard**

Blogueur & freelance à  
LeVarois - Le Blogueur  
du Var



**Audrey Barrières**

Dirigeante à Culturevents



**Delphine Reymond**

Assistante de Direction et  
associée, gestion des  
formations & du site Web,  
à Sébastien Martinez



**Emilie Ipotesi**

Ingénieur pédagogique &  
dirigeante ID FACULTÉ et  
YSTEAL LEARNING



**Steven Oziol**

Co-fondateur chez  
Weproc



**Cindy Flament**

Fondatrice chez  
ARTIS' ASSIST

# CONTACT

## **Maison du numérique et de l'innovation**

Place Georges Pompidou, 83000 Toulon

04 94 03 89 22

## **Chalucet**

2 Parvis des Ecoles, 83000 Toulon

04 94 03 89 18

**[www.tvt.fr](http://www.tvt.fr)**





**TVT innovation**  
Agence de Développement Économique  
Métropole Toulon Provence Méditerranée